

## **Approches non monétaires des inégalités et de la pauvreté**

### *Quelques réflexions préalables*

Les indicateurs non-monétaires de pauvreté ont plus souvent fait l'objet de réflexions et de production statistique que les indicateurs non-monétaires d'inégalités. Le groupe de travail doit donc avoir une première réflexion sur les inégalités non monétaires. Dans un second temps, il pourra se pencher plus spécifiquement sur la pauvreté non monétaire qui a déjà donné lieu à de nombreux travaux.

Lors de cette séance, nous proposons de ne pas aborder la question des indicateurs élémentaires versus un indicateur synthétique, au sens d'un indicateur voulant résumer, par agrégation d'indicateurs élémentaires, le niveau de bien être social. Ce point sera traité en détails lors d'une séance spécifique dédiée à la nature de l'information. Par contre, sera abordée la question des scores, que l'on peut éventuellement considérer comme un indicateur synthétique, mais au niveau micro et non macro-économique.

Les principaux domaines que l'on propose d'aborder au travers de l'approche non monétaire sont la santé, l'éducation, le logement, l'emploi. D'autres domaines correspondant à des préoccupations plus récentes pourraient éventuellement être rajoutés comme l'environnement.. Pour chacun de ces différents domaines, une batterie d'indicateurs devra permettre d'appréhender les inégalités. Ces domaines étant déjà largement couverts par la statistique, de nombreux indicateurs sont déjà disponibles. Ainsi, dans le domaine de l'éducation, un certain nombre d'indicateurs peuvent être proposés ; par exemple, les taux de redoublement, ou le taux de réussite à l'entrée des classes préparatoires, par catégorie sociale des parents. Pour chacun de ces domaines, une réflexion s'impose quant à la liste des indicateurs élémentaires à retenir dans une approche qui serait relativement harmonisée entre domaines. Dans cet esprit, on peut citer un « tableau de bord des inégalités » très simple qui a été publié au Royaume uni, où les quelques indicateurs sélectionnés ont clairement une dimension de mesure des écarts entre groupes sociaux et donc des inégalités (voir <http://www.statistics.gov.uk/focuson/socialinequalities/>). Il est proposé que cette réflexion soit laissée aux spécialistes des domaines une fois les types d'indicateurs d'inégalités définis par le groupe.

Le groupe de travail doit donc dans un premier temps valider la liste des principaux domaines proposés ci-dessous, ainsi que de proposer une organisation pour l'élaboration d'une liste d'indicateurs élémentaires par domaine. Dans un second temps, au delà de l'approche des inégalités par domaine, il devra se prononcer sur l'intérêt et la fréquence de travaux à mener croisant les inégalités dans ces domaines avec deux variables d'intérêt fondamentales : le revenu et la situation d'emploi. La question de comment relier les indicateurs élémentaires par domaine, soit avec le revenu, soit avec la situation d'emploi, est une question en soi. Elle peut être simple lorsque les indicateurs proviennent d'une enquête dans laquelle on dispose d'informations sur les revenus ou sur l'activité. Ce n'est pas toujours le cas.

La suite de cette note est plus particulièrement consacrée à l'approche de la pauvreté non monétaire.

## *1. La pauvreté non monétaire*

Chaque domaine (la santé, le logement, etc.) peut être analysé « en soi » : est pauvre, ou du moins en situation défavorisée, une personne, un ménage, dont la situation, dans le domaine particulier, est fortement éloignée de la situation jugée comme acceptable dans une société (ou la situation observée en moyenne ou médiane). Dans cette approche, il faut pouvoir situer les données des « pauvres » par rapport à la situation « médiane » sur chaque indicateur par domaine.

Un certain nombre d'indicateurs sont déjà suivis dans le cadre du PNAI (Plan National d'Action pour l'Inclusion Sociale).

Cette conception de la pauvreté ne peut être négligée, mais elle a aussi ses limites. Ainsi, tout malade chronique souffrant d'une affection grave devrait être considéré comme pauvre dans le domaine de la santé, mais ceci conduirait à des conclusions peu opératoires, semble-t-il ; ainsi toute personne dépendante serait pauvre, toute personne handicapée aussi, etc.

D'où l'intérêt de la construction de scores, indicateur global au niveau microéconomique, retenue dans la littérature. Les situations sont décrites par des variables dichotomiques signalant la présence ou non de l'item dans le ménage (logement humide, non possession d'au moins une paire de chaussure, moyens insuffisants pour manger de la viande rôtie une fois par semaine, ou pour offrir des cadeaux à ses proches,...), les items eux-mêmes pouvant avoir été sélectionnés au moyen d'enquêtes (cf plus loin, l'enquête standards de vie).. L'addition des résultats dans un domaine déterminé produit un score. Jusque là, les scores élaborés en France étaient plutôt orientés sur les privations matérielles (pauvreté en conditions de vie). La prise en compte d'indicateurs de ce type dans des domaines différents peut poser des difficultés de cohérence (par exemple, santé et privations matérielles).

Par ailleurs, on pondère souvent en utilisant la fréquence de possession de l'item dans la population : on traduit ainsi l'idée que la non possession d'un item est une déprivation d'autant plus fortement ressentie que l'item est par ailleurs répandu.

A partir de la distribution des scores dans la population totale, on peut déterminer des seuils de pauvreté en condition de vie ou analyser les corrélations entre le score et les caractéristiques du ménage. La détermination de ces seuils pose évidemment des problèmes pour les comparaisons internationales. De la même façon que le problème se pose pour la pauvreté monétaire, faut-il retenir des seuils de pauvreté pour chaque pays, ou se contenter d'un seul et unique seuil pour l'ensemble des pays ? La deuxième solution suppose une certaine homogénéité entre les différents pays.

Pour évaluer la pertinence des critères à utiliser pour définir la pauvreté de conditions de vie (ou « d'existence »), l'INSEE a lancé une enquête « Standards de vie », qui se déroule en janvier 2006. Elle vise à appréhender les représentations de la pauvreté dans la population. On demande au ménage si telle privation est ou non un signe de pauvreté, selon eux. A partir des résultats de cette enquête des listes d'indicateurs de privation, regroupés en domaine, pourront être définis. Cette enquête est la première du genre en France ; elle a déjà été réalisée en Grande Bretagne (Fahmy E. et D. Gordon, 2005, Eco et stat n°383/384/385, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es383-384-385f.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es383-384-385f.pdf)), en Irlande, en Russie, etc.

Le groupe pourra se positionner quant à la fréquence de ce type d'enquête.

## ***2. Corrélations entre différents types de pauvreté***

Une demande récurrente consiste en l'analyse des différents types de pauvreté, en particulier pauvreté en conditions de vie et pauvreté monétaire.

L'analyse pourrait porter sur les corrélations entre pauvreté monétaire et situation défavorisée dans le domaine non monétaire particulier étudié. Dans quelle mesure les personnes pauvres monétairement sont également en situation défavorable dans une dimension non-monétaire ? Quelle est la part des personnes pauvres monétairement parlant dans l'ensemble des « pauvres dans le domaine particulier recensé » ? Des analyses de ce type, entre pauvreté en conditions de vie et pauvreté monétaire, ont été menées dans le passé à partir des données du panel (voir pour la dernière étude en date, Fall et Verger, 2005, Eco et stat n°383/384/385, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es383-384-385e.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es383-384-385e.pdf)). Ce type d'étude pourra être poursuivi par la suite à partir des données du dispositif SILC-SRCV ; le projet d'introduire des indicateurs sociaux complémentaires dans SILC à partir de 2008, anciennement collectés au travers des enquêtes PCV permettra des analyses approfondies. Par domaine, l'analyse des corrélations a également pu être menée, la plupart des enquêtes ménages collectant des données sur le revenu, en particulier des critères de consommation, logement, emploi, handicaps et rapports sociaux (enquêtes PCV, Budget de Famille, IVQ). Certains croisements s'inscrivent dans cette optique : c'est par exemple le cas de l'indicateur « travailleur pauvre ». La question de définir des indicateurs croisant le revenu et une ou plusieurs autres dimensions au niveau individuel se pose donc (par exemple, faibles revenus et conditions de logement).

Si l'on veut étendre cette réflexion à la question des inégalités, il conviendrait de mesurer la corrélation entre deux domaines d'inégalité (inégalités de revenus et inégalités de condition sociale en matière de logement, voire Driant et Jacquot, Eco et stat n° 381-382, 2005, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es381-382h.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es381-382h.pdf) ou une nouvelle fois Fahmy E. et D. Gordon, 2005, Eco et stat n°383/384/385, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es383-384-385f.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es383-384-385f.pdf), de santé, etc.). Le groupe de travail pourrait se prononcer sur les domaines dont il conviendrait d'étudier régulièrement les corrélations.

## ***3. Quelle déclinaison des indicateurs ?***

Les conditions de vie ne sont pas identiques selon les types d'individus. On peut légitimement dire qu'une famille avec jeunes enfants souffre de pauvreté si elle ne peut accéder à une offre de mode de garde, de structures de loisirs périscolaires et naturellement d'établissements scolaires de qualité. Mais ces dimensions ne concernent pas les ménages sans enfants et les personnes âgées. Doit-on, dès lors, définir des indicateurs de pauvreté (d'inégalité) non monétaire par type d'individus ou de ménages. Le CERC a ainsi cherché à recenser<sup>1</sup> ce que pourraient être des indicateurs pertinents pour les enfants, cf. « Estimer la pauvreté des enfants » <http://www.cerc.gouv.fr/dossiers/pauvreteenfants.pdf>.

La question se pose également au niveau des pondérations pour un indicateur synthétique ou un score en conditions de vie. Par exemple, ne pas disposer de voiture ne signifie pas du tout la même chose que l'on réside à Paris, ou que l'on habite en campagne. De ce fait, utiliser des scores en conditions de vie pondérées différemment selon certains critères présente un certain nombre d'avantages. Le groupe pourrait ainsi se prononcer sur l'opportunité d'investir dans ce domaine.

---

<sup>1</sup> Au passage, ce document peut également servir à réfléchir aux sources disponibles pour mesurer la pauvreté non monétaire d'autres catégories de population, ou de manière globale pour l'ensemble de la population.